

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LAGTOO 2

Compartiment de la SICAV LAGTOO

Action C - Code ISIN : FR0013198116
OPCVM de droit français
Société de Gestion : SAINT OLIVE et Cie

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion : L'objectif du compartiment consiste à diversifier les stratégies d'investissement de manière à faire progresser la valeur liquidative par le biais d'une gestion discrétionnaire mise en œuvre sur différentes classes d'actifs.

Indicateur de référence : Aucun indicateur de référence n'a été retenu pour comparer la performance du compartiment compte tenu du processus de gestion.

Politique d'investissement : La stratégie d'investissement du compartiment repose sur une gestion discrétionnaire active en sélectionnant des actions de sociétés qui, après l'analyse de critères qualitatifs (stratégie, potentiel de croissance...) et financiers (structure du bilan, liquidité des actions...), présentent des perspectives positives selon le gérant. La zone géographique d'investissement du compartiment est mondiale.

Le gérant du compartiment s'assure que le portefeuille respecte à tout moment les expositions suivantes :

- 0% à 100% de l'actif net du fonds aux marchés actions de toutes zones géographiques et de tous secteurs ;
- 0% à 20% de l'actif net du fonds aux petites et moyennes capitalisations ;
- 0% à 50% de l'actif net du fonds en produits de taux de toutes zones géographiques et de toutes notations y compris spéculatives (Standard & Poor's ou jugé équivalent par la société de gestion ou via une notation interne. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et peut mettre en œuvre sa propre analyse interne ;
- 0 à 20% de l'actif net du fonds en titres spéculatifs à haut rendement (notations < BBB- ou équivalente) ;
- 0% à 50% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement, ou en Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier. Ces OPC pourront être gérés par les sociétés de gestion du groupe ODDO BHF (notamment ODDO BHF Asset Management SAS et/ou ODDO BHF Asset Management GmbH et/ou ODDO BHF Asset Management Lux).

Le risque de change peut atteindre 50% de l'actif net.

Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés.

Le fonds a opté pour la capitalisation des revenus.

La valeur liquidative est établie de façon hebdomadaire, le vendredi, ainsi que le dernier jour ouvré de chaque mois (J). Les ordres de souscription et de rachat de parts sont reçus chaque jour et centralisés la veille du jour d'établissement de la valeur liquidative (J-1) avant 12h20. Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base la valeur liquidative calculée et publiée en J+1 ouvré.

Le compartiment est ouvert à tous souscripteurs pour une souscription initiale de 1 part. La devise de la part est l'euro (EUR).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie la plus faible (1) ne signifie pas "sans risque".

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète principalement le risque lié à son exposition aux marchés actions. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité : sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en bourse est réduit. Le manque de liquidité peut allonger le temps nécessaire à la vente d'une position et peut impacter la valorisation avec une possible baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

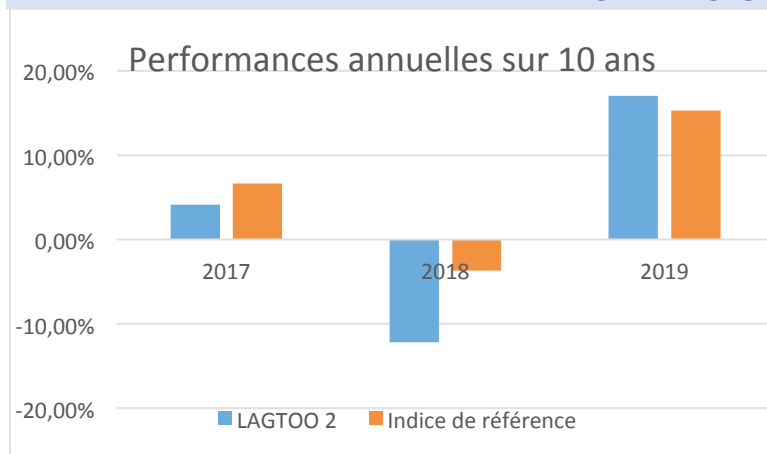
FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	5,00%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) ou ne vous soit remboursé (frais de sortie). Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Dans certain cas, l'investisseur peut payer moins.
Frais de sortie	0,00%	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	1,69%	Les frais courants sont fondés sur le pourcentage des frais de gestion maximum, tel que précisé dans le Prospectus. Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	Néant	

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter au prospectus de cet OPCVM, disponible auprès de SAINT OLIVE et Cie.

PERFORMANCES PASSÉES



L'OPCVM a été créé en octobre 2016.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Tous les frais sont inclus dans le calcul de performance. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat de parts.

Les calculs de performance sont réalisés en Euro dividendes nets réinvestis pour l'action et pour l'indice.

Les performances affichées avant le 17/01/2020 ont été réalisées avec une stratégie d'investissement et un profil rendement/risque différents.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire de l'OPCVM : CACEIS Bank.

Le dernier prospectus, les rapports annuels et semi-annuels, la politique de rémunération, la valeur liquidative ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite par mail lyon@bsosoc.com ou par courrier à l'adresse suivante : SAINT OLIVE et Cie, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal ou du commercialisateur.

Responsabilité :

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Politique de rémunération :

La Politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet (www.banquesaintolive.com) de la société de gestion. Un exemplaire sur papier peut être mis à disposition gratuitement sur demande. La Politique de rémunération comprend notamment une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, et la composition du comité de rémunération.

**Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
SAINT OLIVE et Cie est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13/03/2020.**